

AR 256 1677 Br. Maire partage f. Jonas
(résumé) entre les enfants et la veuve de f. Jean-Louis

£ faibles & gros de NE

Suzanne Guy ep. Jean-Louis R.

Remb. de la valeur des moulins de Valangin (avance à Frédéric,
v. contrat de m. AR 190)
100 écus d'or à 10 £ p. promises par contrat en cas de décès de son
mari
des obligations au total.....

8. 872 £

+ la jouissance sa vie durant, de la **moitié "en Joran" d'une maison**
à la rue Saint-Maurice, (maison donnée par Jonas à Jean-Louis
lors de son mariage).

*les soeurs laissent à Frédéric cette maison, grevée
du droit d'habitation viager p. leur mère, pour*

6.000

*Isabeau Fleury, Rose Sandoz, Esther Marguerite R. ont retiré
chacune 3000 £ pour leur Trossel (trousseau) + chacune en obligations
sommés)*

7.650 £ (revoir ces 2

Frédéric a la moitié du Logis de l'Aigle à Morat, des jardins, de la rente,
du loyer de la boutique, dès la St. Martin 1676, soit

7.500

En vigne :

5 $\frac{3}{4}$ hommes à larnière proche Corcelles à 250 £ l'hom.
3 h.1/4 & 3 minutes Hom. A la Combe de Peseux à 375 £ l'h.;
6 hom. et demi pied & $\frac{3}{4}$ hom. & demi-pied à 325 £ l'hom.
7 hom & $\frac{3}{4}$ hom & 12 minutes aux Rochettes à 350 £ l'hom.

7.602 & 18

en obligations et cédulas :

5.091 & 6

----- **20.195**

Isabeau R

. (ép. Fleury)

La moitié du bien de Bretiege, (Brüttelen BE) prés, champs, vigne, chenevière,
Moitié de la rente échute à la St. André passée

6.250

3 hom. & $\frac{1}{3}$ à 325 £ à Combaborel
3 hom. $\frac{3}{4}$ demy quart & 8 min. à Mont Rus dessus à 400 £
3 hom. & $\frac{1}{2}$ quart es Rochettes à 350 £

6.988

en obligations

5.731

----- **18.969**

Rose R.

(ép.Daniel Sandoz)

L'autre moitié du Bied de Bretiège etc...

6.250

2 hom. & 10min. 2 "Tras vignoble de Ne compris le muret"
à 200 £ l'ho

5 hom. demy quart, quart de quart & min. " sur le sart" à 300 £ l'hom.	
9 hom. & ¾ à 350 £ l'hom. à "Mont Rus dessus", 350 £ l'hom	
2 hom. & 2/3 "à Fahy" (succ. de F. Marguerite R. leur tante) à 300 £ l'hom.	6.185 1
un pré à Chesard	750
en obligations	6.852 £
	----- 20.037

Esther Marguerite R. (tuteur Jean de Montmollin)

L'autre moitié du Logis de l'Aigle	7.500 £
6 hom. & demi quart à 375 £ à Champvevre	
2 hom ¼ hom et 4 min. à 400 £ à La Coudre aux chasnes	
2 hom. moins 8 min. à la Coudre es Montaux à 200 £	
5 hom demy quart d'h & 8 min. à 250 £ . dessous l'Abbaye	
2 hom. & demy moins 6 min. à la Coudre dessous les Granges pour 1052 £	
4 hom. demy quart & 8 min. à 375 £ l'hom.	7.526 1
un Jardin & un Closelet à la Coudre	250
en obligations	4.965 11
	----- 20.242
-	----- 95.536.-

partage fait par tirage au sort, dans la maison " du dit sieur Receveur Rougemont " - Frédéric - avec assentiment des parties. Témoins : Louis Guy, Cons. d'Etat & maire de Rochefort pour S.A.S et Loudevic Hainzeli tanneur tous deux bourgeois de NE, par le notaire Huguenaud.